



Autorisation Parentale
Participation au concours de chant
« Hissez les Voix » 2023

Obligatoire pour les mineurs

Je soussigné,

Autorise mon enfant :

À participer au concours de chant "Hissez les voix" se déroulant **samedi 12 août 2023** sur le podium place De Gaulle.

Merci de transmettre ce document signé et une copie de pièce d'identité du responsable légal de l'enfant à culture.mairie@agoncoutainville.fr

Fait à, le .../.../2023

Signature :